

## Concours « Un Logo pour la Campagne Zéro Expulsion ! »

L'Alliance Internationale des Habitants (l'organisateur) lance un concours international ouvert à toute personne possédant une aptitude pour le design et qui voudrait contribuer comme volontaire au combat pour le droit au logement sans frontières.

Le but de ce concours est de créer un Logo officiel qui sera utilisé comme marque de fabrique de la « Campagne Zéro Expulsion de l'AIH ».

Ce Logo sera un symbole identifiant ceux qui mènent le combat pour le droit au logement sans frontières, de ce fait renforçant leur visibilité et leurs objectifs.

Le Logo sera présenté officiellement lors du Forum Social Mondial (Nairobi, 20-25 janvier 2007) de manière à créer un impact et à le diffuser au niveau mondial.

### Directives

Le Logo sera jugé sur ses qualités esthétiques aussi bien que sur sa capacité à exprimer l'objectif de la Campagne et de l'organisation de la meilleure manière, simple et originale.

Le Logo devra d'une façon ou d'une autre représenter les aspects principaux de la « Campagne Zéro Expulsions de l'AIH », en communiquant les activités de l'organisation ainsi que sa philosophie.

- L'Alliance Internationale des Habitants est un réseau global d'associations et de mouvements sociaux d'habitants. Son objectif est la construction d'un autre monde possible à partir de la mise en oeuvre des droits au logement et urbains.  
>>> Le Logo devra communiquer l'idée d'un réseau de solidarité pour les droits au logement et à la ville.
- L'Alliance Internationale des Habitants a initié la Campagne Zéro Expulsion pour mobiliser la solidarité internationale, à commencer par les habitants directement concernés, de façon à reconforter leur espoir de voir se réaliser la dignité et la sécurité du logement.  
>>> Le Logo devra communiquer l'idée de mobilisations pour la sécurité du logement.
- L'AIH est présente dans le monde entier.  
>>> Le Logo devra exprimer cette dimension mondiale.
- L'AIH est susceptible de fédérer des organisations du monde entier.  
>>> Le Logo devra utiliser un graphisme multiculturel compréhensible dans tout pays.
- L'AIH est susceptible de travailler dans des milieux urbains, modernes, ruraux, traditionnels ou soi-disant « non développés ».  
>>> Le Logo devra être compréhensible dans ces divers milieux.
- Ses partenaires sont susceptibles d'être divers (associations d'habitants, autorités locales, ONG, etc.).  
>>> Le Logo devra être compréhensible pour un très large public, même pour des personnes ne connaissant pas l'organisation.

Vous pouvez trouver plus d'information sur la "Campagne Zéro Expulsion de l'IAI" en cliquant sur [www.habitants.org](http://www.habitants.org)

### Graphisme

- Le Logo devra être clair
- Le Logo devra être composé de deux éléments distincts
- Un symbole
- Un texte séparé montrant le nom de l'organisation et de la campagne

### Le symbole

- Le symbole associera forme et couleur de façon à exprimer ces idées
- Il devra être simple et facile à comprendre
- Il devra être fort et facile à mémoriser
- Il devra être original et facile à reconnaître
- Le symbole devra communiquer l'idée, qu'il soit grand ou petit, en couleur ou noir et blanc, ou inversé sur fond noir.

## **Le texte**

- Le texte montrera le nom complet de l'organisation: "Alliance Internationale des Habitants – Campagne Zéro Expulsion"
- Le symbole ne devra pas inclure de texte
- Le texte devra être placé à côté du symbole
- La police, la taille, la couleur et la position du texte feront partie du travail de graphisme.

## **Soumission**

Les participants peuvent envoyer un maximum de 3 dessins.

Les documents soumis seront composés d'une image et d'un document maquette

## **Maquette**

1 fichier PDF, taille A4 montrant au minimum :

-Le Logo original : en petit (hauteur 2cm) et en grand (hauteur 5cm)

-Ses 4 versions différentes (voir description ci-dessous)

La maquette est libre et peut inclure des dessins conceptuels ou un texte d'explication de 300 mots maximum

Le texte peut être rédigé en Anglais, Français ou Espagnol.

## **L'image**

1 fichier JPG, hauteur 5cm, 300dpi

-Le Logo en couleur, présenté sur fond blanc

-Le Logo en noir et blanc, présenté sur fond blanc

-Le Logo inversé en couleur, présenté sur fond noir

-Le Logo inversé en noir et blanc, présenté sur fond noir

## **Règlement**

Pas de frais d'inscription requis.

Nom, adresse email et adresse postale du Designer doivent être mentionnés dans l'email, avec le travail soumis.

Toutes les soumissions acceptées seront montrées sur le site : [www.habitants.org](http://www.habitants.org)

Le gagnant sera avisé par email par le coordinateur AIH

Il/Elle remettra alors le fichier original (de préférence un fichier EPS)

Les graphismes soumis ne doivent pas contenir de travaux ayant auparavant fait l'objet de copyright.

## **Responsabilités**

L'organisateur ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte éventuelle de fichiers envoyés par Internet, ou de toute conséquence négative ou dommage qui pourrait subvenir aux participants inscrits au concours. Les participants doivent posséder les droits exclusifs pour chaque travail présenté. L'organisateur ne pourra être tenu responsable de toute réclamation concernant des dommages ou de réclamations de parties tierces pour violation de droit d'auteur ou pour tout dommage en relation avec le travail présenté.

Toute responsabilité liée à la présentation des travaux pour le concours est assumée par le participant, qui enverra ses travaux à ses propres risques et sous sa propre responsabilité.

## **Droits des participants**

Tous droits moraux appartiennent aux participants.

## **Droits de l'organisateur**

L'organisateur se réserve le droit permanent et exclusif de publier, reproduire, montrer, distribuer et visualiser sur écran les travaux reçus, avec tout instrument ou support géré par l'organisateur.

En outre, l'organisateur se réserve le droit d'utiliser les travaux de toute manière que ce soit sans le consentement écrit du participant et sans offrir de compensation économique quelle qu'elle soit aux participants.

## **Protection des données personnelles**

L'organisateur est astreint de protéger la vie privée des participants, en empêchant l'usage abusif ou la falsification des données personnelles. En cas de nécessité, l'organisateur communiquera les données personnelles des participants aux parties tierces collaborant à la gestion du concours.

**Juges / Commission**

Les propositions seront examinées par le Comité de Coordination de l'Alliance Internationale des Habitants. Les membres du Comité de Coordination ne répondront à aucune demande d'information ou d'explication en ce qui concerne leur travail. Les décisions du Comité de Coordination seront définitives et incontestables.

**Logo gagnant**

AIH est une organisation volontaire, des récompenses monétaires ne sont donc pas envisagées.

Nous considérons le travail bénévole de personnes talentueuses comme une petite mais importante contribution au combat pour la solidarité et le droit au logement sans frontières.

Pour souligner cette contribution, toutes les propositions seront insérées dans une page spéciale de [www.habitants.org](http://www.habitants.org), un site générant plus de 150 000 contacts chaque mois.

Le Logo gagnant sera présenté officiellement avec mention du nom de l'auteur lors du Forum Social Mondial à Nairobi, les 20-25 Janvier 2007.

**Date limite de participation**

Soumission: 23 Novembre-23 Décembre 2006

Envoyez librement votre soumission par email à [info@habitants.org](mailto:info@habitants.org) !

**Clauses finales**

Lors de l'inscription, il est présumé que les participants ont lu et compris le règlement, acceptant la totalité des règles et conditions.

En cas de différend entre le participant et l'organisateur, l'affaire sera réglée sous la juridiction du tribunal compétent de Padova, Italie.

**Merci, dans la solidarité !**